

AVENANT

Option comprise dans l'offre Sud-Isère "URGENCE" Contrat d'assistance aux personnes isolées

FILIADPA, filiale de Téléassistance de l'association AFIPHADOM, dont le siège est fixé 5 bis rue du Tour-de-l'Eau, Immeuble Champ-Roman, 38400 Saint-Martin-d'Hères, ci-après dénommée "**FILIADPA**"

Et :

M.....

Demeurant à.....

Ci-après dénommé "**l'abonné**"

ARTICLE 1 : MISE EN SERVICE & ACTIVATION DE L'OPTION "APPEL DIRECT AIDANT"

Cette option de confort sera activée lors d'une intervention sur site ou à distance sans action particulière du bénéficiaire ou d'un tiers.

La prise d'effet de cette option se fera dans les meilleurs délais en jours et heures ouvrés, et sous réserve de la disponibilité des stocks.

Une fois l'activation de l'option effective, la personne de confiance habilitée à rentrer en contact directement avec l'abonné par le biais du transmetteur, sera informée (mail, sms, courrier...) qu'il lui est maintenant possible d'utiliser cette fonction "APPEL DIRECT AIDANT".

À réception de l'activation, l'intervenant devra enregistrer le numéro de téléphone (numéro à 10 ou 14 chiffres suivant la version) qui lui aura été communiqué spécifiquement pour cette fonction "APPEL DIRECT AIDANT".

Ce numéro est à garder et à enregistrer dans son répertoire téléphonique, pour contacter l'abonné et communiquer avec lui par le biais du transmetteur (boîtier).

ARTICLE 2 : REDEVANCE

Option incluse dans l'offre Sud-Isère "URGENCE" pour les nouvelles souscriptions à partir du 01-01-2023

ARTICLE 3 : RÉSILIATION DE L'OPTION

La résiliation est à effectuer sur une demande écrite ou à défaut à la résiliation de l'offre Sud-Isère "URGENCE".

ARTICLE 4 : CONSENTEMENT :

L'abonné accepte que l'on stocke son numéro de téléphone ou celui d'un tiers (fournisseur), sur nos serveurs, de même que celui du transmetteur.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉ :

Nous déclinons toute responsabilité, si l'option ne fonctionnait pas liée à des problèmes techniques indépendant de notre volonté et de notre service technique.

ARTICLE 6 : DIVERS

Ces articles viennent en complément du contrat principal.

Fait à :

Le :

L'abonné ou son mandataire,

Pour FILIADPA

FILIADPA SAS
Sud Isère Téléassistance
5 bis, rue du Tour de l'Eau
38400 ST MARTIN D'HERES
04 76 29 48 12